

COMMUNIQUÉ

Mise en commun des services municipaux :

FAIRE AUTREMENT POUR MIEUX S'ENTRAIDER À LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

Rimouski, le 27 avril 2022 – Aux prises avec les nouvelles réalités du manque de main-d'œuvre et de l'accroissement des coûts pour les services ainsi que pour les équipements, le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette a décidé d'explorer des nouvelles façons de faire par la création d'un groupe de travail sur les mises en commun de services municipaux.

« L'une des forces de la MRC est de se mettre ensemble pour partager des services. Nous le faisons déjà avec les incendies, le développement rural ou les transports. Maintenant, la situation nous incite à regarder d'autres services. À titre d'exemple, dans les cinq prochaines années, au moins trois directeurs généraux quitteront leur fonction dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre sans précédent », illustre le préfet, Francis St-Pierre.

L'accroissement des coûts est aussi au menu de ce comité de travail. « Avec l'aide de la Fédération des municipalités du Québec (FQM) que nous souhaitons impliquer, nous voulons analyser les possibilités de partage entre les municipalités en ce qui a trait aux équipements de voirie. Pourquoi 2 ou 3 municipalités ne se partageraient-elles pas un équipement de 100 000 \$ plutôt que d'en acquérir pour chacune d'entre-elles? », questionne M. St-Pierre.

Le comité de travail, récemment formé, est composé du préfet, du maire de Saint-Valérien, Robert Savoie, du directeur général et greffier-trésorier de la MRC, Jean-Maxime Dubé, de la directrice générale de Saint-Anaclet, Nadia Lavoie et de l'adjointe à la direction de Saint-Fabien et responsable des communications, Maryse Aubut.

Outre la main-d'œuvre et les équipements, et sans être limitatifs, les autres chantiers de l'analyse de ce comité porteront également sur la collecte et le transport des matières résiduelles, l'offre de services en loisir, le partage de ressources professionnelles et les besoins de formation.

« Un plan de travail est en cours de réalisation et les échéanciers suivront, mais il est clair que la relève dans nos directions générales reste prioritaire à court terme. Ce travail est en parfaite harmonie avec ce qu'est la MRC de Rimouski-Neigette, un lieu de concertation, de mise en commun de services et de service-conseil », conclut le préfet.

– 30 –

SOURCE : Robert Pelletier
Conseiller en communication
418-724-5154 poste 225
418-739-5833 (cellulaire)
communications@mrc-rn.ca